

ORGANIGRAMME

VELO CLUB LIVRADAIS



PRESIDENT du Vélo Club LIVRADAIS

Jean-Jacques LASSARRADE

Rue Neuve Prolongée 47110 Ste Livrade Sur Lot

06 76 59 86 20

Responsable sécurité

Michel VALBUZZI

05 53 01 42 78

TRESORIER

Luc CHATENET

Thierry SONSON

06 88 93 22 84

06 34 42 59 76

Responsable Engagement

Nathalie MALBERT

06 15 94 16 47

DIRECTEUR SPORTIF

Alain SONSON

06 87 35 48 44

SERVICE

Jacques LAGOUANERE (motard)

05 53 49 03 60

22ème TROPHEE DES BASTIDES

20.03.2016

OFFICIELS

NOM / PRENOM	FONCTION
J.ALIES	PRESIDENT DU JURY
MJ. ALIES	JUGE A L'ARRIVEE
Patrick SDRIGOTTI	COMMISSAIRE
Josiane MARES	COMMISSAIRE
P. DUTERTRE	COMMISSAIRE MOTO
A.VIDAL	ARBITRE STAGIAIRE



22ème TROPHÉE DES BASTIDES

20.03.2016

REGLEMENT DE LA COURSE

Article 1- L'épreuve se déroule sur une distance de 131 kilomètres.

Article 2- Remise des dossards à 12 heures 30.

Article 3- Départ fictif à 14 heures 00 avenue Gaston Carrère à Ste Livrade Sur Lot

Article 4- Départ lancé à la sortie de la ville : au kilométrage zéro.

Article 5- Les coureurs engagés devront suivre la réglementation de la FFC.

Article 6- Le programme vous informe sur le déroulement de l'épreuve, avec l'itinéraire. Les organisateurs se réservent tout droit de changement de programme pour cas de force majeure de dernière minute. La décision sera prise en accord avec le collège des commissaires

Article 7 : Une caution de 100 euros devra être remise lors du retrait du dossard. Tout concurrent doit rapporter son dossard après la course.

Article 8- Les coureurs, les suiveurs et les voitures des arbitres devront respecter le code de la route. Toute personne ne respectant pas cette règle sera mise hors course.

Article 9- Les coureurs emprunteront la moitié de la route. Le changement de roue sur crevaison se fera obligatoirement sur la droite de la route.

Article 10 – Un médecin sera présent sur le circuit avec une ambulance.

Article 11- Tout coureur, à plus de dix minutes du peloton ne sera plus couvert par l'organisation et devra monter dans le camion balai ou rendre son dossard.

Article 12- Le dépannage sera assuré par la voiture Vélo Club Livradais. Voir avec le jury pour d'autres voitures pour les clubs fortement représentés.

Article 13 – Une voiture de l'organisation munie d'un gyrophare assurera la sécurité du peloton.

Article 14- Les classements du meilleur sprinter et du meilleur grimpeur se décomposent sur trois coureurs : 5 points – 3 points – 1 point -

Article 15- Sont invités au protocole le vainqueur de l'épreuve, le meilleur sprinteur, le meilleur grimpeur, le meilleur jeune et le premier livradais. Ces coureurs sont attendus en tenue au maximum 5 minutes après l'arrivée.



22ème TROPHEE DES BASTIDES

20.03.2016

PROTCOLE

<u>Au podium</u>	<u>Récompenses</u>
VAINQUEUR	Bouquet + Coupe
2^{ème}	COUPE
3^{ème}	COUPE
Meilleur Grimpeur	COUPE
Meilleur Sprinteur	COUPE
Meilleur Jeune	Bouquet + COUPE
1^{er} LIVRADAIS	Bouquet + COUPE

22ème TROPHEE DES BASTIDES

22.03.2015

DIVERS

Coordination : Jean-Jacques LASSARRADE

Tél. : 06 76 59 86 20 – jj.lassarrade@wanadoo.fr

Permanence : Accueil des coureurs à l'Ecole Jasmin Avenue Gaston Carrère à partir de 12h30.

Réunion des directeurs sportifs : **13h15** à l'Ecole Jasmin Avenue Gaston Carrère.

Circuit : FLECHAGE AU SOL

Contrôle Anti-dopage : Ecole Jasmin – Avenue Gaston Carrère.

Chaperons : Le vélo Club Livradais mettra à disposition 4 personnes.

Motards : Responsable Mr Chassagnevirol Régis

Poste de secours :

Présents sur la course :

✚ Centre Médical de l'Enclos : 05 53 01 04 90

✚ Ambulance Corinne Jacques : 05 53 40 24 24

Appels utiles :

✚ Urgences de Villeneuve Sur Lot : 05 53 72 25 53.

✚ Hôpital de Villeneuve Sur Lot : 05 53 40 53 40.

